



Le projet éolien de COULGENS et SAINT-ANGEAU

Lettre d'information – juin 2016

Bonjour,

Nous avons communiqué auprès de nos administrés à plusieurs reprises sur le projet de parc éolien de Coulgens et Saint-Angeau. La zone de projet se situe à cheval sur nos communes respectives. Elle respecte une distance réglementaire minimale de 500 mètres par rapport aux habitations. Vous pourrez à ce titre voir la zone de projet sur le dépliant ci après (Source EDF Energies Nouvelles).

Le projet développé depuis 2013 par EDF Energies Nouvelles s'explique dans le contexte énergétique actuel. Les préoccupations globales de réduction des émissions de gaz à effets de serre, de l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique, de l'indépendance énergétique enfin, nous sont chères. C'est pourquoi nos conseils municipaux ont délibéré favorablement au lancement des études du projet. Il est pour nous une solution locale aux enjeux environnementaux globaux. Ce projet concerne notre génération actuelle et les générations futures.

Lors du deuxième semestre de cette année 2016, le porteur de projet nous présentera les résultats de l'étude, lancée en 2015. Des dates de permanence publique vous seront communiquées ultérieurement. Elles seront organisées par EDF Energies Nouvelles.

Nous tenions à vous informer sur le projet par voie postale. Sachez, comme en témoigne le descriptif du projet ci après, que des informations sont disponibles dans nos deux mairies et sur le site internet de Coulgens. Par ailleurs, une **1ère permanence publique d'information** sera organisée par EDF Energies Nouvelles à la mairie de Saint-Angeau. Elle aura lieu le mercredi 22 juin, de 14h à 17h30. Vous pourrez poser vos questions sur le projet.

Vous souhaitant bonne lecture,

Le maire de Coulgens et le maire de Saint Angeau